

Tel que prononcé

Discours prononcé par
Son Excellence Monsieur Ibrahim Kone,
Représentant Permanent Adjoint du Burkina Faso
à l'occasion de la 43e session de la Conférence de la FAO (1-7 juillet 2023)
5 juillet 2023

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

L'honneur me revient de prendre la parole en ce moment au nom de mon pays, le Burkina Faso, à cette 43^{ème} session de la Conférence de la FAO.

Avant tout propos, je voudrais, au nom de mon Gouvernement, transmettre mes vives félicitations à Monsieur Qu DONGYU pour sa brillante réélection au poste de Directeur général de la FAO.

Monsieur le Président

Le présent thème retenu pour les débats généraux de cette Conférence et qui porte sur la gestion des ressources en eau vient à point nommé.

En effet, il n'est plus à démontrer que la maîtrise de l'eau, constitue un facteur déterminant pour un accroissement des productions agro-pastorales. Ainsi, le Burkina Faso a fait de cette gestion des ressources en eau une priorité, en témoigne l'élaboration et la mise en œuvre du Programme National de Gestion intégré des ressources en eau 2016-2030.

Au niveau sectoriel, le Ministère en charge de l'agriculture a élaboré des stratégies nationales relatives au développement durable de l'agriculture irriguée et à l'hydraulique pastorale, dans l'optique d'une meilleure mobilisation et gestion des ressources en eau à des fins de productions végétales et animales. Pour opérationnaliser ces stratégies, des actions spécifiques sont mises en œuvre dans le cadre de projets sous régionaux et nationaux. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le renforcement de la production de campagne sèche et cela nécessite une bonne maîtrise des ressources en eau.

L'ensemble de ces efforts déployés en matière de gestion des ressources en eau contribue à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques d'une part, et d'autre part renforce la nutrition et les conditions de vie des populations qui aspirent à une meilleure sécurité alimentaire.

Monsieur le Président,

La situation de l'alimentation et de l'agriculture est affectée par les aléas climatiques, les effets de la crise sanitaire et surtout de la crise sécuritaire au niveau national. Malgré une relative bonne campagne agricole 2022-2023, le taux de couverture des besoins céréaliers au niveau national est de 98,4%, traduisant ainsi une situation d'équilibre fragile. En ce qui concerne les ménages individuels, plus de 49% d'entre eux ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires à partir de leur propre production.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

La situation alimentaire et nutritionnelle révélée par les analyses du cadre harmonisé montre qu'en absence de réponse appropriée, 15% de la population équivalant à 3,3 millions de personnes serait en

situation de crise alimentaire dont 9% sont des personnes déplacées internes dues au phénomène terroriste. Consécutivement aux déplacements massifs de populations, on enregistre un abandon des terres agricoles de plus de 656 000 hectares, des actifs de productions et des troupeaux de nos pasteurs.

Pour pallier à cette situation, le Gouvernement et l'ensemble des partenaires au développement ont élaboré le Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition d'un coût de plus de 211 milliards de FCFA.

La mise en œuvre de ce plan devrait permettre d'apporter un soutien aux populations vulnérables. C'est le lieu pour moi de saluer le travail de toutes les organisations humanitaires qui nous accompagnent dans la prise en charge de nos populations en situation d'urgence alimentaire.

Monsieur le Président,

Malgré le contexte sécuritaire difficile, le Gouvernement de la transition est plus que jamais engagé pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire. C'est pourquoi, nous avons engagé le dialogue avec les organisations humanitaires pour l'orientation et la conversion de leur intervention dans l'autonomisation de nos populations vulnérables.

En ce qui concerne l'action gouvernementale, je tiens à relever que l'engagement au plus haut niveau de notre pays pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire s'est traduit concrètement par l'adoption d'une Initiative présidentielle pour la production agropastorale 2023-2024. Celle-ci mobilisera les Forces de Défense et de Sécurité et leurs supplétifs ainsi que les personnes déplacées internes pour produire sur 11 000 hectares. Il s'agira aussi de sécuriser les grands sites de production pour permettre aux déplacés internes réinstallés de pouvoir produire en toute quiétude.

Pour soutenir cette initiative, et conformément aux axes d'intervention de notre Plan stratégique national d'investissement agro-syvo-pastorale, il est envisagé l'opérationnalisation des agropoles ainsi que le complexe industriel de production d'intrants à base de phosphate naturel; tout cela dans la dynamique de déclencher un schéma de transformation de nos systèmes agro-alimentaires. La mobilisation de nos partenaires est fortement attendue pour accompagner cette dynamique pour une meilleure résilience des populations.

Monsieur le Président,

Telles sont les informations que je voulais partager avec vous sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture au Burkina Faso et plus spécifiquement de la gestion des ressources en eau.

Je vous remercie.